

Zeitschrift:	Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber:	Glossaire des patois de la Suisse romande
Band:	1 (1902)
Heft:	4
Artikel:	La dernière page de l'histoire du patios à la Chaux-de-Fonds [2ème partie]
Autor:	Gauchat, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-237018

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DERNIÈRE PAGE
DE L'HISTOIRE DU PATOIS
A LA CHAUX-DE-FONDS.

II.

Voici le texte de cette prière peu connue¹, que je publie d'après le manuscrit de l'auteur, Ami Huguenin, dont le chansonnier autographe est en ce moment entre mes mains, grâce à l'amabilité du président actuel du Cercle du Sapin, M. Ch. Colomb, avocat. Je transcris la prière d'abord dans l'orthographe originale, puis dans celle du *Bulletin*, afin de mieux faire saisir la prononciation, et j'y joins quelques remarques linguistiques que me suggère ce curieux petit document des mœurs d'autrefois, conservé par la tradition, malgré tous les changements survenus depuis 1857 dans l'organisation du Cercle.

Préyire.

*Quand tchacon saide
Nion ne se crève
Atre Sapins aidans
Préservins nots adé
De trop londgets estomets
De mâtés que ne se racontra pas
De boués crévas dépondus
De tchoues mau queu
Dets roupitres de la renaye
Dets tchareutres*

Préyir'.

*Kan tchakon s'éd'²
nyon nə sə krèv'³
atr sapin édan⁴
prèservin nò adé
də trò londjè-z-èstòmè⁵
də maté⁶ k'nə sə rakontra pā,
də boué krèvā dépondu,⁷
də tchouū mó kó,
dè roupt'r⁸, d'la rnéy',⁹
dè tcharétr',¹⁰*

<i>Dets oeûles dégasse</i>	<i>dè-z-ély' d'ègăs',¹¹</i>
<i>De la colique de la to</i>	<i>də la kòlik', də la tò,¹²</i>
<i>Dets vielles fannets que fan la céta</i>	<i>dè vīlyè fānè k'fan la sèta,¹³</i>
<i>Dets djouvenets po nōts faire la coua</i>	<i>dè djouv'nè pò nò fér' la koua,¹⁴</i>
<i>Dets propriétres sin conchasse</i>	<i>dè propriétr' sin konchăs',¹⁵</i>
<i>Dets lars dets avocats</i>	<i>dè lär',¹⁶ dè-z-avoka,</i>
<i>Dets apoticaires dets miedges</i>	<i>dè-z-apotikér', dè mīdj',¹⁷</i>
<i>Et dets indépendans, récalcitrans</i>	<i>è dè-z-indépandan rèkalsitran,¹⁸</i>
<i>Amen.</i>	<i>amèn'.</i>

TRADUCTION:

Prière.

Quand chacun aide,
 Personne ne « se crève » (ne se tue en travaillant).
 Entre « Sapins » aidant,
 Préservons-nous toujours
 D'estomacs trop longs (vides),
 De « marteaux » qui ne se rencontrent pas,
 De boyaux percés, déchirés,
 De choux mal cuits,
 De l'hydropisie, du lombago,
 Des érysipèles,
 Des œils de perdrix (cors),
 De la colique, de la toux,
 Des vieilles femmes qui font le sabbat,
 Des jeunes pour (capables de) nous faire « de la ficelle »,
 Des propriétaires sans conscience,
 Des larrons, des avocats,
 Des apothicaires, des médecins
 Et des indépendants, récalcitrants;
Amen.

Cette gaie « prière », si peu en rapport avec les tendances actuelles du Cercle, avant tout philanthro-

piques et politiques* n'a été sauvée de l'oubli que par le respect des traditions, pour ne pas perdre le souvenir de l'esprit malicieux du fondateur de la Société du Sapin. Ce n'est pas le seul ancien usage que le Cercle maintienne. Il est resté fidèle à l'institution, aussi ancienne que la « prière », du « *ban du Sapin* », dont il est souvent question dans les premiers procès-verbaux des séances. Le « ban » ou la « Santé du Sapin » se bat de la manière suivante : Tous les membres présents se lèvent, se découvrent et se frappent, sous le commandement du président, trois coups sur la tête, trois sur le cœur et trois dans la main. Le *ban*, bien entré aujourd'hui dans les usages des sociétés de la Suisse romande et qui tient peut-être son origine immédiate des coutumes du Cercle du Sapin**, a pour but d'acclamer une action ou une personne. On « bat un ban », d'après les registres des procès-verbaux, par exemple en l'honneur d'un membre décédé, d'un sociétaire rentrant après une longue maladie, de quatre collègues élus grands conseillers, etc. Le texte qui accompagnait le ban devait être approprié aux circonstances.

J'ai sous la main un exemplaire récent, hectographié, de la « Santé du Sapin » que je transcris ici

* Remarquons cependant la pointe satirique de la fin.

** Il rappelle certaines coutumes des étudiants allemands et doit provenir, en dernière ligne, de certaines institutions des ordres du moyen âge. J'ignore si l'usage du ban est connu en France dans la vie des sociétés ; en tous cas les dictionnaires sont muets à cet égard.

textuellement, sans la musique, avec traduction française en regard*.

Santé du Sapin.

Bouèbes du Sapin,¹⁹ debout!
Y a-t-il du vin patcho?²⁰ —
Vè.— Nos allins potcha la santa
a noutra balla Sociéta. Nos
bérins c'ta²¹ santa à trè temps.

Permi temps: U piési qu'nos
ains d'no trovâ tos²² réunis
da c'tu botcha!²³

Deuzime temps: U piési
qu'nos arins adé da pareille
circonstancé.

Trézime temps: A la pros-
périta de notra balla Sociéta.

Attention!²⁴ La man drête
ès ermes!²⁵ Et qu'chacon²⁶
fasse chorus c'mà s'el moël²⁷
était dans l'botcha!

Le chœur chante:

A c'ta Santà que tchacon
 li réponde,
A c'ta Santà que l'an²⁸ vint
 de nommà!²⁹
Sapins! Bevins tu a la ronde,
Fasins hanu à c'ta Santà!
Maudit set qui n'a berra
Et qui s'en barbille-bouille,
Maudit set qui n'a berra
Et qui s'en barbouillera.³⁰

Enfants du Sapin, debout!
Y a-t-il du vin partout? — Oui.
— Nous allons porter la santé
à notre belle Société. Nous boi-
rons cette santé en trois temps.

Premier temps: Au plaisir
que nous avons de nous trou-
ver tous réunis dans ce bois!

Deuxième temps: Au plaisir
que nous aurons toujours en
pareille circonstance.

Troisième temps: A la pros-
périté de notre belle Société.

Attention! La main droite
aux armes! Et que chacun
fasse chorus comme si le dia-
ble était dans le bois!

A cette santé que chacun
 lui réponde,
A cette santé que l'on vient
 de nommer!
Sapins! Buvons tous à la ronde,
Faisons honneur à cette santé!
Maudit soit qui n'en boira
Et qui s'embarbille-bouille,
Maudit soit qui n'en boira
Et qui s'embarbouillera.

* Le patois de ce texte n'est plus pur, il est entre-
mêlé de formes françaises.

A do dets³¹ d'la garga-melle!³²

Le chœur chante:

Morbleu! il en vaut ben la peine,³³

Pô c'ta balla sociétà qu'on âme!³⁴

Bevins rasade à fra Sapins.

1 ^{mi} temps	{	comme
2 ^e temps		plus haut.
3 ^e temps		

Suci la darire góッta! Bras gautche, an'avant! Rubis su l'onyé!³⁵ Suci c'tu rubis! Bras gautche en son lieu! Haut les ermes! A do dets du coutcheron!³⁶ Faté rez'na c'tu coutcheron! Haut les ermes! A do dets du coueu! Faté rez'na c'tu coueu! Haut les ermes! Et c'ma ien³⁷ sou su qu'aucun d'vos n'est ennemi du sexe, a do dets d'la beureuille! Faté rez'na c'ta beureuille! Haut les ermes! A do dets d'la tabie,³⁸ et qu'u mot d'tré on n'ouie⁴⁰ qu'on coup! On! Do! Tré!

Le chœur chante:

Halla halla halla la la la etc.

Ce n'est pas évidemment là le texte de l'ancien « ban » du Cercle, celui dont on honorait les membres nommés du Grand Conseil! Cependant ce texte doit contenir les principaux éléments constitutifs du ban

A deux doigts du gosier!

Morbleu! il en vaut bien la peine, Pour cette belle société qu'on aime! Buvons rasade aux frais sapins.

1 ^{er} temps	{	comme
2 ^e temps		plus haut.
3 ^e temps		

Sucez la dernière goutte! Bras gauche, en avant! Rubis sur l'ongle! Sucez ce rubis! Bras gauche en son lieu! Haut les armes! A deux doigts du sommet! Faites résonner ce sommet! Haut les armes! A deux doigts du cœur! Faites résonner ce cœur! Haut les armes! Et comme j'en suis sûr qu'aucun de vous n'est ennemi du sexe, à deux doigts du nombril! Faites résonner ce nombril! Haut les armes! A deux doigts de la table, et qu'au mot de trois on n'entende qu'un coup! Un! Deux! Trois!

• • • • • • • • • •

primitif dont l'introduction dans le Cercle remonte sans doute, comme celle de la « prière », à Ami Huguenin. La « beureuille » n'y figurait probablement pas. Je ne trouve aucune indication précise sur la forme du ban dans les archives de la Société, sauf l'indication, jointe une ou deux fois à la mention d'un « ban » : *adé pas une « resée »*, que j'interprète ainsi : « toujours pas une « rosée », c'est-à-dire que personne n'a versé de vin, ce qui s'accorderait avec les paroles : maudit soit qui s'embarbouillera.

J'ai trouvé en outre, dans les archives du Cercle une « formule de souhaits de bienvenue pour les membres nouvellement reçus » que je copie d'un papier contenu dans la liasse cotée N° 41 :

« Le président invite la Société, *to le biotcha*, à se mettre debout *coutcherin déquevoué*⁴¹ et se joindre à lui pour témoigner aux nouveaux sociétaires notre contentement et le plaisir que que (sic) nous avons de les voir réunis à nous comme sociétaires.... (fin:) et que *si remerqua dets pets bians gris noets chocolats y n'a n'an pas moins le coueu vouet*», c'est-à-dire : et s'ils remarquent des cheveux (poils) blancs, gris, noirs, chocolats, ils n'en ont pas moins le cœur vert. Cette formule de bienvenue n'est plus en usage aujourd'hui.

Si la « prière » ne se renouvelait pas chaque année, et si l'on n'avait pas de temps en temps l'occasion d'entendre exécuter le « ban » du Cercle du Sapin, rien ne trahirait plus aujourd'hui que cette Société a été fondée à l'origine pour être une sorte d'Académie de patois. Le jour, peu lointain peut-être, où ces

usages viendront à se perdre, l'histoire du patois de la Chaux-de-Fonds sera définitivement close.

L. Gauchat.

NOTES.

¹ Ce document a été reproduit dans le volume *Le Patois neuchâtelois*, publié en 1894 par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, p. 330, n° 1, sous le titre trop général de *Soua de boun-an*, c'est-à-dire *Souhaits de nouvel-an*. Mon texte diffère quelque peu de cette version.

² En français populaire, on conjugue souvent le verbe comme réfléchi: *je m'aide*, *tu t'aides*, etc. Ce premier fait explique l'emploi de *se*, même en dehors de la 3^{me} personne: «*je m'en vais s'aider*», etc. De là une tendance du pronom *se* à se souder à certaines formes du verbe, surtout à l'infinitif. Le sens du verbe réfléchi ne diffère pas de celui du verbe ordinaire.

³) Le sens de ce proverbe répandu dans toute la Suisse romande doit être celui-ci: Quand chacun fait son devoir (quand le travail est bien réparti), personne ne se tue de fatigue. Les Vaudois disent d'une façon analogue: *sè mètr ao krāo* = «se mettre au creux» (tombe), pour «s'user au travail». M. Michelin-Bert (*On d'mindge et Piaintschtets* «Un dimanche aux Planchettes», nouvelle patoise en majeure partie inédite) donne le proverbe sous cette forme: *Ca tschacon s'aide, nion n'se grève* et traduit: personne ne se gêne, mais, outre que le verbe *gravā* n'a que le sens de *gêner, incommoder*, comme verbe actif, non réfléchi, je ne connais comme 3^{me} personne que la forme *grāv'*. Dans l'édition du *Patois neuchâtelois*, le proverbe est remplacé par cet autre plus répandu: *Que ne sâ ne grâve* = ce qu'on ne sait pas ne gêne pas, qui n'a rien à voir ici. Tant qu'on n'aura pas retrouvé l'ancienne forme du proverbe dans des collections de dictons de ce genre, il sera difficile de se prononcer sur la valeur exacte des mots *nyon nə sə krèv'*.

⁴ Faut-il prononcer *Sapin-z-èdan*, avec liaison, et, à la ligne suivante, *nò-z-adé*? Je n'en suis pas sûr. Au lieu de notre

texte, le *Patois neuchâtelois* donne pour la ligne 3 les mots: *no, bramâ-fan, bramâ-sei* = nous qui avons constamment faim et soif [*bramâ* = crier]. En tout cas, l'accent circonflexe n'a pas sa raison d'être sur le deuxième *a*, qui est atone et qui ne se prononce peut-être même pas; j'ai rencontré dans mes lectures avec la même signification, les mots *bran.m'-sòpa*, et *bran.m'-pidans'* (*a* nasal + *m'*).

⁵ *londj'*, dérivé phonétiquement de la forme féminine du latin. *an' èstòma*, pluriel *dè-z-èstòmè* s. f., recul d'accent et changement de genre sous l'influence analogique de mots comme *la pòma* — *lè pòmè*, etc.; *èstòma* prend aussi la signification de *poitrine* dans la généralité de nos patois.

⁶ La prononciation du mot *maté* donne lieu à une remarque importante. J'ai noté par *m* et *t* des sons très particuliers du dialecte de la montagne neuchâteloise. Le *t* est prononcé plus en arrière que le *t* français ordinaire, la pointe de la langue ne s'applique pas contre les dents d'en haut, mais contre les alvéoles. Cela arrive toutes les fois que le *t* était anciennement précédé d'une *r*. Ce son alvéolaire a produit un recul de l'articulation du *t* vers les alvéoles. En dehors de l'ancienne combinaison *rt*, on prononce un *t* ordinaire, de sorte que ce patois se trouve avoir deux *t*, un *t* français et un *t* anglais, nettement distincts dans la prononciation des « patoisants ». La population actuelle, sauf quelques rares représentants de l'ancien idiome, n'a plus aucun souvenir de cette distinction. On prononçait donc autrefois *mètī* (moitié), *tchantā* (chanter), *gétā* (gâter), même *fnétra* avec un *t* postdental (ancien groupe *tr*), mais *p'hotá* (porte), *k'hatrè* (quarteret), de même avec *d*: *k'hóda* (corde), *vouada* (verte), etc. Souvent on entend même *tch* et *dj*, donc *p'hotcha* et *k'hódja*, surtout dans une prononciation un peu rapide, ensuite d'un recul un peu plus énergique de l'articulation du *t*. On sait que les patois voisins du Jura bernois et de France prononcent *p'hotch'*, *k'hódj'*. Le dialecte de la montagne neuchâteloise, en conservant une précieuse étape de transition, nous indique la voie suivie par l'évolution des groupes *rt rd*. Il arrive même que l'*r*, dont il ne reste plus de trace aujourd'hui, a agi à distance, par exem-

ple dans le mot *anu* (honneur) ou *rnä* (renard), *rnadà* (« renarder », c'est-à-dire vomir). On trouve *n* également dans les mots qui avaient anciennement *rn*, comme: *on b^{ou}anā* (pelle à feu, en patois vaudois *on b^{er}när'*), *on sanè* (cernil), etc. Ce patois possède donc également deux espèces d'*n*: l'*n* ordinaire ou postdentale (p. ex. *fāna*, femme; *anuby'*, nuage; *anondrè*, à présent, et une *n* alvéolaire employée seulement dans quelques rares exemples. L'*n* de *anu* (honneur) se prononce, au dire d'un vieillard de la Chaux-de-Fonds, avec « la bouche pleine ».

Le groupe *rs* devient *ch*: *bursa* = *bòcha*. D'autres groupes comme *rk*, *rg*, *rf*, *rv*, etc. restent intacts: *barkā* (glisser de travers), *bòrg'* (rouet), *órfən* (orphelin), *arvā* (arriver).

Cependant les perturbations occasionnées par le son *r* dans ce patois sont bien plus grandes qu'elles ne paraissent de prime abord, car l'initiale de la seconde syllabe agit sur celle de la première, et une ancienne *r* finale peut exercer son influence sur n'importe quelle consonne simple initiale de la syllabe tonique. De là *tæ* (tour), *sæd'* (sourd); j'ai cru constater *læd'* (lourd) à la Chaux-du-Milieu, avec une *l* retirée. Les *k* et *p* initiaux deviennent légèrement aspirés sous cette influence et ils sont suivis d'un petit *ou*-consonne (anglais *w*, français *point*). Tantôt c'est l'un, tantôt l'autre de ces sons parasites qui prédomine; au Cerneux-Péquignot, c'est le *h*, à Pont-Martel c'est le *w*. L'un n'exclut pas l'autre. Au Locle j'ai noté *khouóda* (corde), etc., à côté de *kóta* (côte) qui se prononce avec un *k* ordinaire. Le *w* apparaît aussi après *b*, *f*, et *v* (je n'ai pas d'exemples pour *g*): *Bouéna* (Berne), *bouéna* (borne), *bouodan-na* (mouche à viande, « bourdaine »), *bouón'* (borgne); *fouònè* (fourneau), *ávoué* (hiver), *ávouè* (ouvrir), *fouòni* (fournir), *fouóch'* (force). L'*m* du mot *maté*, pour revenir à mon point de départ, se distingue d'une *m* ordinaire par la réduction partielle de l'avancement des lèvres. Ainsi presque toute la série des consonnes se trouve dédoublée: sous l'influence d'une *r* finale, ou, plus souvent, des groupes *rt*, *rd*, *rn*, *rs* (et autres ?), il naît par le contact immédiat de l'*r* alvéolaire ou même à distance une série de consonnes alvéolaires qui, autrement, restent postdentales; les labiodentales et labiales

sont également altérées (retirées). Les palatales ne subissent aucun changement, l'*r* n'agissant que sur les sons s'articulant plus en avant dans la bouche. Remarquez cependant *k^h*, *k^{ou}*).

Que serait-il arrivé, si le dialecte de la montagne neuchâteloise n'avait pas été destiné à périr? L'*r* n'existant plus dans la prononciation actuelle, la distinction de mots comme *tènā* (tonner) et *tènā* (tourner) devient une affaire de mémoire. Il peut arriver que les enfants confondent les deux sons. Il est possible aussi qu'un son s'impose au détriment de l'autre, le *k* peut céder la place au *k*, qui est en majorité; ou le *k*, c'est-à-dire le *k^h* ou *k^{ou}* peut se communiquer à tous les exemples. Dans les deux cas, sans connaissance de la curieuse étape que je viens de constater, la science s'y tromperait. Si je découvrais, dans le voisinage, un patois qui aurait transformé tous les *k* en *k^h*, je serais porté maintenant à en attribuer l'origine aux quelques cas où le *k* était suivi de *r* + une des consonnes indiquées plus haut. Chaque loi phonétique, en théorie, a pu être limitée primitivement à quelques cas isolés, qu'il est impossible de reconnaître, une fois que la loi a pris des proportions plus considérables. Rien ne distingue dans les transcriptions vulgaires de patois, *tènā* de *tènā*, écrits tous les deux *teunā*. Ce n'est qu'en étudiant les langues *vivantes* qu'on arrive à constater de pareilles nuances de prononciation si importantes pour la compréhension de l'évolution linguistique.

Je termine cette longue note en disant à ceux qui ne le savent pas que « *marteau* », dans nos patois, a aussi le sens de « dent molaire ». Le *Patois neuchâtelois* remplace dans son édition le mot par *mâssè*, c'est-à-dire « *mâchoires* » ou même « *bouche* », et fait précéder la ligne 6 de celle-ci, qui manque dans l'original: *Dé dgedgiva avoué dé gougne* = de gencives avec des ampoules.

⁷ *dèpondr'* signifie « briser par traction ». On dit en patois : *l'estòma m'dèpon* = me fait mal, tant j'ai faim.

⁸ *roūpitr'*, hydropisie, probablement par déformation du mot savant. La forme habituelle est *roūpit'*, voir *Saboulée des Borgognons*, Le Locle 1861, p. 8, 17; *Patois neuchâtelois* 186, 23: *roûpite*, en rime avec *dépîte*; *Glossaire Nicolet* cependant : *roûpitre*. Au Val-de-Ruz, on dit également *roûpitr'*.

⁹ *rnèy'* est tiré de *renes*, les reins, au moyen du suffixe *-ata*.

¹⁰ *tcharétr'* s. m., érysipèle; Val-de-Ruz: *tchèrétr'*. L'éty-mologie *caro urtica*, proposée dans le *Glossaire Nicolet*, n'a aucune valeur. Le mot étant masculin, il faut renoncer à y voir le mot *caro*. L'allemand bernois dit *Scharäti*, on le rencontre également dans les patois allemands de Lucerne, Soleure et du Valais, même avec *tch* à l'initiale. C'est évidemment le même mot, mais d'où est-il originaire?

¹¹ *æly' d'ègas'*, cor; comparez l'expression bernoise *ägärchta-n-òougæ*. Le mot patois *ègas'* vient de l'ancien haut allemand *agazza = pie*.

¹² *tò*, toux; infinitif: *tèssi*.

¹³ *cèta*, frib. *chèta*, sabbat, grand bruit, dérivé de *secte*, introduit par voie savante dans les patois. Pour le sens, comparez *vódā³* = sorcier, de *Valdensis, Archives suisses des Traditions populaires II*, 181.

¹⁴ *fér la kouq*, litt. faire la queue, m'a été expliqué par des connasseurs du patois par l'expression « faire de la ficelle », commettre des infidélités. Le *Patois neuchâtelois* traduit: « qui ne sont pas fidèles ».

¹⁵ *propriétr'*, forme curieuse, influence de *métr' = maître?* *konchäs'*, en patois de la Brévine: *konsyas'*; ici le groupe *sy* est rendu par *ch*; comparez La Brévine: *syé* (ciel), *syadré* (cendres), *syóm'* (psaume); Les Ponts, La Sagne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle: *ché, chadrè, chóm'*, etc.

¹⁶ *lār*, voleur, remonte à l'ancien nominatif latin *latro*, conservé sous l'influence de *pater = patrem, mater = matrem, frater = fratrem* et des nombreux mots en *-ator*, conservés également sous la forme du nominatif dans tous nos patois; comparez ici *foussār'*, fossoyeur, etc. Au lieu du mot *avocats*, le *Patois neuchâtelois* donne *boute-frou*, correction due évidemment à quelque mauvais plaisant. Avoir du *boute-frou* signifie en patois « être éloquent », mais ce ne serait pas là la forme du patois de la montagne, où l'on dirait *bouèt'* (*bout'*) *-fyé*. *Boutā* ou *bouètā* a le sens de *mettre*. J'ai même trouvé l'expression *lo bous'-fyé*, de *boussā*, pousser. Inutile de dire que le *boute-frou* n'est pas un apanage spécial des avocats.

¹⁷ *mīdg'*, médecin, n'a pas en patois le sens péjoratif du français *mège* = médicastre.

¹⁸ *Les Indépendants*, parti radical dissident. Le *Patois neuchâtelois* a tort de patoiser ces mots en *Indèpadâ, Récalcitrâ*. On n'a jamais pu dire ainsi, car si le patois rend par *a* la nasale française *an* provenant du latin *in, en*, par exemple *gentes = dja, infantem = afan*, etc., ce n'est pas le cas pour la désinence du participe présent *ante = an*. On trouve tout au plus *a* pour la terminaison atone *-ant* à la troisième personne du pluriel du présent de la 1^{re} conjugaison, comparez à la ligne 6 *rakontra = rencontrent*.

¹⁹ En bon patois on dirait: *bouéb' du sapé (sappellum)*.

²⁰ *patcho, potcha*; c'est ainsi qu'on a essayé de rendre l'ancienne prononciation *pat'ò, pòt'ā*.

²¹ Prononcez *sta*, masc. *stu*, pl. m. et f. *stè*, du latin *ecce istui*, forme analogique = vieux français *cestui, ecce ista, ecce istos (istas)*.

²² Patois: *tu*.

²³ Les membres du Cercle s'appelant «Sapins» forment ensemble le *bouòtchä*, c'est-à-dire bosquet ou petite forêt, terme qui est formé, comme le mot bosquet, du latin hypothétique, *buscu*, bois, d'où est tiré aussi l'allemand *Busch*, et du suffixe diminutif *ittu*, qui est généralement rendu en patois par *è* et non par *a*, ce qui ferait supposer que nous avons affaire à un emprunt fait au patois du Jura bernois, où le mot *bouécha* est très répandu comme appellatif, comme nom de lieu et de famille, à moins d'y voir *buscaciù*; comparez *bouscas*, Mistral, *Trésor*. Le Glossaire de Nicolet donne *botchâ* = bosquet (bois), mais l'*a* n'est pas long; comme j'ai pu m'en convaincre; j'ai noté ce mot à plusieurs endroits. J'ignore pourquoi Ami Huguenin écrivait ce mot *biotcha*, il orthographiait également *vio* = huit, *bieubes* = garçons, *fian* = fort, *biodons* = bourdons, *grains de piau* = pissenlit (grains de porc), etc. J'ai partout entendu prononcer *vouò, bouéb', fouò, bouòdon, gran dø pouò*. Le mot simple *boù* ne signifie pas seulement bois, comme matière et dans le sens de forêt, mais remplace ordinairement le mot *arbre*: *léyiè contre on boue* = lié contre un arbre (*Djaque-Ignace Lam-*

padut). Le terme ordinaire pour forêt est *koūta*, c'est-à-dire côte, ce qui s'explique par le fait que dans les longues vallées du Jura les côtes sont boisées, tandis que la plaine est marécageuse ou cultivée. Le mot *dju*, qui a autrefois concouru avec les mots cités dans le sens de forêt, n'est plus senti comme appellatif, mais existe encore comme nom de lieu, p. ex. *la dju du Pyän'* = La Joux du Plâne, etc. Le sommet d'un arbre s'appelle *koutchron*, dérivé d'une forme perdue *koutchè*, qui se retrouve dans les patois fribourgeois et vaudois sous la forme *koutsè* = sommet, cime, et qui vient peut-être de l'allemand suisse *Chutz*, sommet d'une colline boisée. Le *koutchron* désigne ici la tête des « Sapins ».

²⁴ En vrai patois: *balyī-vo a vouäda* = litt. « donnez-vous en garde ».

²⁵ Patois: *ārmè*.

²⁶ Patois: *tchakon*.

²⁷ Lisez *sə l mouāl* = si le diable. *mouāl* signifierait *merle*.

²⁸ Le patois dit *on*, comme en français. C'est peut-être une faute de copie.

²⁹ Prononcez *non-mā*.

³⁰ C'est un verbe en patois: *s'abarbolyī* = s'embarbouiller.

³¹ « A deux doigts », marque un mouvement préparatoire que l'assemblée exécute, avant de boire, de frapper sur la tête, etc. La main, appelée ici *arme*, se place à deux doigts de l'objet nommé.

³² *gargamelle*, mot populaire pour gosier, qui n'est pas patois.

³³ Patois: *pin.na*.

³⁴ Patois: *an.m'*.

³⁵ Patois: *only'*. Cette vérification s'il reste une goutte dans le verre, rappelle la *Nagel-Probe* des étudiants allemands, et, si je ne fais erreur, certains usages maçonniques. Ami Huguenin était franc-maçon.

³⁶ *koutchron*, voire note 23.

³⁷ Patois: *y a soū sur*.

³⁸ *bæræly'*, dim. *bærlyon*, nombril, de (*um*) *bilicula*, (*um*) - *biliculonem*, devenus *biricula*, *biriculonem* par dissimilation. Les

formes ayant perdu la première syllabe (par confusion avec l'article indéfini?) sont très répandues dans les pays romans.

³⁹ Prononcez *tāby'*.

⁴⁰ Prononcez *oūy'*.

⁴¹ *coutcherin*, lisez *koutchron dēkvoué* = tête découverte.

TEXTES

Lindèman dè fita.

Dialogue en patois du Gros-de-Vaud (Rovray).

I.

La Janèt' a Samin (a sa fely' Maryon, lò lindèman dè l'abayi dè Biôle) *Dzātyè dā Gran you tè tənyè bin dè pri yè-r-a né?* *Yə dzøyəsé dè vò vèrə!*

La Maryon. — *Pu kə m'a də, kə pò la valts° n'in kònnyəsè min a mè, è k'in mè vèyin avoué mon tsapi nåvò è mè bī nyā, lè pronyè invya dè mè chåtā å kou.*

La Janèt'. — *Lè vəré kə l'irè tè la pyə bala dè*

TRADUCTION

Lendemain de fête.

I.

Jeannette (femme) de Samuel (à sa fille Marie, le lendemain de la fête de Bioley). Jacques du Grand Clos te tenait bien de près hier soir? Je jouissais de vous voir!

Marie. — Puis qu'il m'a dit que pour (danser) la valse, il n'en connaissait point comme (à) moi, et qu'en me voyant avec mon chapeau neuf et mes beaux nœuds (rubans), il lui prenait envie de me sauter au cou.

Jeannette. — C'est vrai que c'était toi la plus belle de